

Compte-Rendu Commission rythme scolaire
Du 11 juin 2013

Présents :

Ecole maternelle : Madame Laurence CARRE enseignante, Madame Carine LAZARO enseignante

Ecole élémentaire : Madame Sophie RAMBAUD enseignante, Madame Sylvie JOSSERAND enseignante

FCPE : Madame Céline EREMBOURG, Madame Cécile ECKHOUDT, Monsieur Frédéric GUITEL

MAIRIE : Monsieur Alain LABRIT 1^{er} Maire-Adjoint, Madame Corinne GAUTHIER Maire-Adjoint à l'enfance jeunesse, Madame Isabelle GROSSOT service scolaire.

M. Labrit nous présente une semaine type qui a été retenue lors de nos précédentes réunions :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h pour les matinées

Le lundi, mardi et jeudi après-midi de 14 h à 15h45

Le vendredi après-midi de 14h à 15h15

Pause méridienne de 2 heures de 12h à 14h

L'inscription aux différents services scolaires se fera de la même manière qu'actuellement, Il n'y aura pas de cantine le mercredi midi sauf pour les enfants allant au CLE l'après-midi.

L'étude se fera de 16h à 17h pour le lundi, mardi et jeudi ; de 15h30 à 16h30 pour le vendredi.

Le retour de l'étude se fera de la même manière qu'aujourd'hui, par le CLE.

La récréation de l'après-midi aura lieu en fin de journée.

Mme Gauthier intervient en posant la question au sujet de la sieste des petits de mater, un professeur répond que la sieste se fera plus tôt

P.E.T. (projet éducatif territorial) :

Encadrement : actuellement-1 pour 14, prochainement 1 pour 18

Emploie d'intervenants extérieurs

Projet avec relais des écoles-juin 2014 ensuite transmis à l'inspection de l'éducation nationale.

Un sondage sera fait auprès des familles courant octobre-novembre 2013 pour évaluer plus précisément les besoins et demandes :

- Effectifs
- Coût
- Locaux
- Ménage

Il faudra prévoir une réunion avec les associations concernées de Boissy, pour évaluer les disponibilités et organisation d'intervention à partir de 15h30 en semaine.

Il faut prendre en considération que fin 2014-début 2015, il y aura une population supplémentaire due aux nouvelles constructions sur la commune.

M. Labrit signale qu'il y aura transfert de compétence de l'école de musique à la CCA en juillet 2014